

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 6

Artikel: So
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cluons : ne généralisons jamais ; c'est plus prudent.

L. Mn.

A propos du « bouchon »

On nous écrit encore :

« A propos du « bouchon », permettez quelques mots.

Il existe une plante, le *cabaret des oiseaux*, espèce de chardon, dont les feuilles soudées à la base forment comme un godet évassé qui retient les eaux pluviales : les oiseaux y viennent boire, de là le nom ci-dessus. Or, il me souvient d'avoir vu figurer à mainte enseigne de bouchon des gerbes de la dite fleur, qui n'étaient après tout, qu'une invite aux passants d'imiter la gent ailée. Le symbole n'est pas mal. Au surplus, — et c'est caractéristique — le nom scientifique de la plante est *Dipsacus sylvestris*. Or, « Dipsacus » est formé de deux mots grecs qui signifient : « je guéris la soif ». N'est-ce pas curieux ? »

P. G.

Soirée du Bataillon 7. — On nous demande de rappeler que le Bataillon 7 organise, au profit de la Caisse de secours destinée à venir en aide aux soldats de l'Unité qui se trouveraient, momentanément, et par suite de la mobilisation, dans une situation financière embarrassée, deux grandes soirées théâtrales qui auront lieu, dimanche 13 février, à 3 h. de l'après-midi, et à 8 h. du soir, au Casino de Montbenon, à Lausanne.

On se souvient encore du succès éclatant que remportèrent les soirées données par le Bataillon 7 à Berthoud, lors de la première mobilisation. Celles de Lausanne ne leur céderont en rien. Le programme comprend le *Prologue de Berthoud*, revu et augmenté, une comédie, des chœurs et des productions de gymnastique. La fanfare du bataillon a spontanément offert son concours.

Les billets sont en vente dès mercredi 2 février, chez MM. Foetisch et Cie, à Lausanne. Les prix des places numérotées sont de 5, 3 et 2 fr. ; celui des places non numérotées a été fixé à 1 franc.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

7

L'EFFEUILLEUSE

Nouvelle vaudoise par HENRI RENOU

Abram Cornaz, qui entra chez lui sur ces entretailles, fut informé de ce qui venait de se passer et s'indigna contre son fils. Après un entretien assez long avec l'oncle Samuel, il déclara à tous ses gens qu'ils eussent à l'avenir à obéir aux ordres de Marguerite comme aux siens propres.

Pour le coup, on ne douta plus à la ferme que la belle effeuilleuse ne devint la femme du riche fermier ; et, comme il arrive en pareil cas, ce furent ceux qui avaient montré le plus de joie lors de la sortie d'Antoine contre Marguerite, qui s'empresèrent le plus autour d'elle après la déclaration du fermier.

X

Des jours et des semaines se sont écoulés depuis les événements que nous venons de raconter. Nous sommes arrivés au commencement de l'automne ; la nature revêt sa plus belle et sa plus riche parure ; telle une femme de l'âge... que vous voudrez se pare de ses plus brillants atours avant de franchir l'impitoyable limite où ses vertus seront sa seule beauté.

Par une belle soirée de septembre, un jeune homme, le sac au dos, le bâton à la main, s'achemine à pas lents sur la route de Chexbres à Vevey. L'heure est avancée déjà, mais la lune qui brille dans tout son éclat inonde de ses doux rayons une partie du lac, des montagnes et des coteaux, et donne aux objets qu'elle éclaire cet aspect de suprême mélancolie qui émeut les cœurs les plus froids et dispose à la rêverie l'imagination la plus positive. Dans les traits amaigris de notre voyageur, nous aurons quelque peine, peut-être, à reconnaître le turbulent Antoine, et dans son regard abattu, nous chercherions en vain les traces de cette gaieté expansive qui lui avait valu une réputation de *bon vivant*.

De temps en temps, il se retourne, il écoute, et si par hasard un bruit semblable à celui que ferait

un char roulant sur les pierres cassées de la route ou celui d'un essieu criant sous le poids se fait entendre, il rabaisse sur ses yeux le bord de son chapeau de feutre et garde avec soin le côté de la route qui demeure dans l'ombre. En deux mots, nous mettrons le lecteur au fait de ce qui se passe.

Depuis la scène que nous avons racontée et lors de laquelle Antoine avait fait preuve de si peu de générosité, le séjour de la maison paternelle lui était devenu de plus en plus insupportable. Il avait dû se l'avouer : il aimait la jeune fille. D'un autre côté, il continuait à croire que celle-ci voulait accaparer pour elle seule la confiance de son père ; ce dernier l'épouserait sans doute, et lui, le fils de la maison, serait témoin de cette union. C'était impossible. Aussi après avoir fait et défait mille projets suscités par la colère, la vengeance et la jalousie, il s'était arrêté à celui qui lui paraissait le plus digne : quitter le pays. Depuis assez longtemps, du reste, deux ou trois camarades d'enfance le sollicitaient de se joindre à eux pour aller, tous ensemble, prendre du service dans les régiments suisses à Naples. Ces jeunes gens, vauriens achevés et ennemis de tout travail, voyaient dans les loisirs de garnison un moyen de satisfaire leurs goûts de paresse et de plaisir. Après avoir hésité un peu, Antoine accepta leur proposition, espérant que la vie militaire apporterait un dérivatif à ses chagrins. Rendez-vous avait été pris. Antoine devait, le lendemain du jour où nous le trouvons sur la grande route, avoir rejoint ses compagnons à St-Maurice, lieu d'enrôlement. Le fils Cornaz avait voulu faire seul le voyage jusque-là, au grand déplaisir de ses braves amis, qui complaignaient beaucoup sur la bourse d'Antoine pour mener folle et joyeuse vie. Enfin, après lui avoir fait promettre de ne pas manquer au rendez-vous, ils s'étaient consolés en pensant qu'ils se rattraperaient un peu plus tard. Antoine avait fait ses préparatifs aussi secrètement que possible et était parti à une heure avancée pour être sûr de ne rencontrer aucune connaissance au sortir du village.

Il y a sur la route de Chexbres à Vevey, un endroit où le chemin devient plus escarpé et descend rapidement, ombragé par des noyers séculaires ; là, un roc gigantesque, entièrement revêtu de lierre, domine une partie de la contrée ; des marches taillées sur un des côtés permettent d'arriver à la plate-forme qui le couronne. Depuis cette terrasse naturelle, on peut embrasser d'un coup d'œil toute la contrée.

Arrivé devant le rocher, Antoine s'arrêta et se mit à en graver les marches ; il désirait voir encore tous ces lieux témoins de son enfance et de sa jeunesse. Prêt de les quitter, à jamais peut-être, il regarda un à un chaque endroit qu'il pouvait apercevoir et chacun lui rappelait un souvenir de ses premières années. Autour de lui tout était silencieux ; la lune poursuivant sa course, avait étendu sur le lac un ruban argenté qui se prolongeait au-delà du bord et allait caresser les rochers de Jaman et de Naye. Antoine regardait toujours ; de grosses larmes tombaient, pressées et brillantes, sur ses joues hâlées. Il redescendit enfin, mais comme à regret. Avant de s'engager dans le chemin creux qui conduit à Vevey, il jeta un regard d'adieu autour de lui : « Marguerite, s'écria-t-il, ô Marguerite ! » Un soupir lui répondit et un rayon de lumière éclairait soudain le chemin creux, il aperçut, appuyée contre un arbre, Marguerite, elle-même, pâle et tremblante. En se voyant découverte, la jeune fille baissa la tête et parut honteuse.

— Vous ici ? dit Antoine.

La pauvre enfant laissa échapper, pour toute réponse, un soupir plus désespéré que le premier. Après un moment de silence, embarrassant pour tous deux, Antoine répéta sa demande, d'une voix affectueuse.

— Je voulais... je voulais vous prier, murmura l'effeuilleuse, de ne pas partir, puisque demain j'aurai quitté la ferme.

— Qui vous a dit que je parlais et que vous en étiez la cause ? répartit le jeune homme, avec vivacité.

(A suivre.)

(Tous droits réservés.)

So. — Eh ! bonjour, comment allez-vous ?

— So, so comme dit l'Allemand.

— L'Allemand a bien raison ?

— Oh ! oui.

Vilhio et novi.

On luron qu'étai trâo resta pe lo cabaret et que lâi avâi fifâ dâo bon vilhio, dâo petit vilhio et dâo novi, n'étai pas dein lo cas dè trovâ lo perte dè la saraille po sè reduirè. Tenâi bin la cliia à la man ; mâ à l'avi que l'allâvè l'einfatâ dein lo perte, onna brelantchâ fasâi tsequâ et manquâ l'affèrè, que cein lâi fasâi ribliâ la porta avouè la cliia et que sè sarâi étai lè quatro fâi ein l'ai se s'étâi pas tenu fermo âo peelliet.

— Sarâi portant bin la nortse se la pu pas mettrè ! se fasâi. Allein, vilhio et novi, accordâvo, sein quiet no sarein d'obedzi dè cûtsi ti lè trâi que dévant !

Un sinistré. — Le lendemain d'une grave catastrophe de chemin de fer, ou il y avait des morts et des blessés, un vieillard, échappé par miracle au broiement des wagons, se présente sur le lieu du sinistre.

— Que voulez-vous ? lui demande un employé occupé à ramasser les débris et à débarrasser la voie.

— Mossieu, je suis une des victimes.

L'employé lève la tête et, voyant cet homme sans aucune blessure, s'écrie :

— Qu'avez-vous donc perdu mon pauvre vieux ? Est-ce votre femme ?... votre enfant ?... un des vôtres ?..

— Non, Mossieu. J'ai perdu mon parapluie.

L'employé cherche autour de lui, soulève des débris et, on ne sait par quel hasard, retrouve le parapluie.

— Le voilà, dit-il au réclamant.

Puis lui tapant sur l'épaule :

Ah ! bien, vous êtes heureux, vous, de vous en être tiré comme ça !

— Vous appelez ça heureux ? Regardez-vo, on m'a cassé deux baleines !

Malice enfantine. — Eliane, mignonne petite qui compte bientôt six printemps, a l'esprit très éveillé. Elle écrit correctement ses nom et prénoms, mais ne sait pas encore lire.

Elle vient de recevoir une jolie carte illustrée d'une amie de son âge qui fait un séjour à la montagne :

« Chère Eliane, je me plains bien à V... je pense beaucoup à toi. Je *skie* et je *patine* beaucoup. Je t'envoie un bon baiser. Béatrice. »

Voilà ce que t'écrit ta petite amie, dit la maman, en tendant la carte...

— Oui ! fait l'enfant, malicieuse, mais elle ne dit pas combien de fois elle est tombée !

« UNE BONNE MAMAN. »

Tout arrive. — Un vieil avare, au médecin :

— Oui, docteur, je souffre du cœur ; cela vous étonne ?

— Mais non, fait le médecin... J'ai connu des malades qui se plaignaient de cors appartenant à un pied qu'on avait amputé.

Grand Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche, 6 février, en matinée à 2 h. $\frac{1}{2}$ *Le Maître de Forges*, pièce en 5 actes de G. Ohnet. — En soirée, *Denise*, pièce en 4 actes de A. Dumas Fils, avec Suzanne Després.

Judi, 10 février, *Les Frères Karamazov*, pièce en 5 actes de MM. Copeau et Croué, avec le concours de M. Georges Pittoeff, des Théâtres Impériaux de Pétrograd.

Kursaal. — Spectacles annoncés :

Samedi, 5 février, à 8 h. 30, deux dernières irrévocables de *La Flambee*, pièce en 3 actes de Kistmackers.

Dimanche, 6 février, à 2 h. 30 et 8 h. 30 (matinée et soirée) et lundi, 7 février, à 8 h. 30, trois dernières de *Le Petit Café*, pièce en 3 actes de fou-rire de Tristan Bernard.

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.